

Thélyson Orélien accusé à présent de plagiat au Canada pour des textes publiés dans les années 2010

Selon le quotidien québécois « La Presse » et le groupe audiovisuel public Radio-Canada, l'écrivain, déjà soupçonné d'avoir utilisé l'IA pour son roman à succès « C'était ça ou mourir », a publié par le passé plusieurs textes, dont une chronique et une nouvelle, contenant des passages plagiés.

La polémique autour de Thélyson Orélien, accusé d'avoir eu recours à l'intelligence artificielle (IA) pour écrire son roman à succès *C'était ça ou mourir* (Grasset, 272 pages, 21,50 euros), prend une nouvelle tournure. Ce sont à présent des allégations de plagiat au Canada pour des textes publiés il y a plus de dix ans qui visent l'écrivain canado-haïtien.

Le quotidien québécois *La Presse* affirme ainsi, mercredi 23 septembre, avoir constaté qu'une chronique de Thélyson Orélien publiée en 2013 par le journal est dans sa « *quasi-totalité* » une « *traduction légèrement remaniée* » d'un article diffusé quelques jours plus tôt par le journal philippin *The Philippine Star*, qui est toujours accessible en ligne. Au-dessus de l'article incriminé, *La Presse* mentionne désormais que « *depuis la publication de ce texte, nous avons appris que son auteur avait commis un plagiat* ».

Ce quotidien québécois ainsi que le groupe audiovisuel public Radio-Canada évoquent d'autres textes, contenant des passages plagiés, publiés par l'écrivain notamment dans le *HuffPost Québec* ou sur des blogs. Radio-Canada précise, par ailleurs, dans son article qu'une nouvelle de Thélyson Orélien, ayant remporté un prix décerné par le groupe public dans les années 2010, contient des phrases tirées du livre *Le Matin des magiciens*, de Louis Pauwels et Jacques Bergier, publié en 1960.

« *Nos doutes sur la démarche de Thélyson Orélien quant à son recours à l'IA ont mené à la découverte de plagiat* », a déclaré l'éditeur adjoint de *La Presse*, François Cardinal, cité dans le journal. « *A une époque où le public est inondé de faux, notre rigueur quotidienne dans la vérification de l'information est notre plus grande responsabilité. Cette tromperie est décevante et inexcusable* », a-t-il ajouté.

Sa maison d'édition prend les allégations « très au sérieux »

L'auteur de 38 ans est la cible d'accusations lancées lundi sur X par le compte anonyme « Balance ton Claude » – jusqu'alors confidentiel, avec une centaine d'abonnés seulement –, qui a affirmé que le roman avait été « *presque intégralement* » écrit grâce à une IA. Il explique avoir utilisé pour l'analyse d'extraits de l'ouvrage le logiciel américain de détection Pangram. Thélyson Orélien a rejeté, mardi, ces accusations et a précisé, auprès du quotidien *Libération*, être « *en train de constituer un dossier* » avec ses éditeurs « *pour prouver* » qu'il a écrit l'ouvrage de sa main.

Dans un communiqué diffusé mercredi, l'éditeur québécois de Thélyson Orélien déclare avoir « *pris connaissance des allégations relayées au cours des dernières vingt-quatre heures par différents médias, ici et à l'étranger* ». « *Nous prenons ces allégations très au sérieux, tant pour l'auteur que pour ses lecteurs et pour la confiance qui unit une maison d'édition à son public* », ont ajouté Les Editions du Boréal.

La maison d'édition affirme également « *déployer tous les efforts nécessaires, avec l'auteur comme à l'interne, afin de faire toute la lumière sur les allégations selon lesquelles il aurait eu recours à l'IA générative pour écrire C'était ça ou mourir* ».

Dans ce livre, Thélyson Orélien raconte à la première personne l'histoire de Jonas Dorléon, un professeur d'histoire-géographie qui fuit son pays en proie à la violence des gangs. Un périple périlleux commence alors à travers 12 pays jusqu'au Canada.

Sélectionné pour plusieurs prix

Les accusations du compte « Balance ton Claude », en référence au nom d'un assistant IA, ont été portées lundi, le jour où Thélyson Orélien a reçu le prix Fnac du meilleur roman. Le livre figure également dans les sélections des principaux prix littéraires, le Médicis, le Fémina, ainsi que le Goncourt, qui doit publier sa liste resserrée le 6 octobre.

« *Si d'autres éléments se font jour d'ici au 6 octobre, et s'il y a des preuves irréfutables du fait que ce livre a été généré par l'IA, évidemment nous prendrions une décision* », a déclaré, mercredi sur Franceinfo, Philippe Claudel, président de l'Académie Goncourt depuis 2024.

Premier des jurés du prestigieux prix littéraire, il a appelé à « *la prudence* » avant de « *jeter en pâture* » l'écrivain canado-haïtien, ajoutant avoir beaucoup apprécié *C'était ça ou mourir* et n'avoir à « *aucun moment* » soupçonné qu'il ait pu être écrit par l'IA.

Le Monde avec AFP (24/09/2026)